

SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2011

-AUTRANS-

I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département	Maire
Autrans	1 700 habitants	Isère	M. Gabriel TATIN

II- Thème du projet

Thème du projet	Catégorie
Installation de panneaux photovoltaïques sur un refuge de montagne	Réalisation technique, événement ou structure innovante

III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>La commune d'Autrans est propriétaire d'un bâtiment communal situé au lieu dit « Les Feneys » sur la commune, à 1500 mètres d'altitude.</p> <p>Il s'agit d'un refuge qui accueille, été comme hiver, des clients pour dormir et se restaurer. Ce refuge se situe à proximité de l'ENS (Espace Naturel Sensible) de la Molière, site naturel qui accueille énormément de promeneurs et randonneurs.</p> <p>Il fait également partie, comme la commune d'Autrans, du parc naturel régional du Vercors (PRNV).</p> <p>Le refuge est accessible à pied, en vélo, voire en voiture en été et en ski nordique en hiver. Le refuge des Feneys est un bâtiment d'environ 80 m² comprenant un dortoir, une salle de restaurant et une cuisine. La commune a procédé il y a quelques années à l'installation de toilettes sèches dans la cour du refuge.</p> <p>Depuis des années, la commune souhaite remédier au problème de l'eau, dont l'ARS (agence régionale de santé) interdit la consommation puisqu'il n'y a pas de traitement. L'eau, provenant d'une source est impropre à la consommation, et ne peut ni être bue, ni être utilisée pour la cuisine ou la vaisselle.</p> <p>Il n'y a donc pas de douche à disposition des clients.</p> <p>Les gérants du refuge (2 gérants différents pour l'été et l'hiver) rencontrent donc d'importants problèmes de gestion et d'approvisionnement.</p> <p>La commune d'Autrans a donc décidé, en 2011, d'inscrire sur son budget une somme destinée à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du refuge.</p> <p>Ces panneaux doivent permettre :</p> <ul style="list-style-type: none">- de traiter l'eau,- de faire fonctionner des équipements électriques.	<ul style="list-style-type: none">- Economies réalisées par une structure qui devient autonome- Développement d'un éco-tourisme (découverte d'un Espace Naturel Sensible)- Association des deux gérants e de l'office de tourisme à cette réalisation

Objectifs de l'opération :

- * permettre le traitement UV de l'eau et rendre le refuge autonome,
- * permettre le fonctionnement d'équipements électriques,
- * pérenniser l'activité de refuge « été/hiver » en proposant aux locataires (un locataire en été et un locataire en hiver) un bâtiment fonctionnel et écologique,
- * faciliter le quotidien des gérants,

Ces travaux vont dans le sens d'une autonomisation du refuge et d'une réponse sanitaire au problème de l'eau et non dans le confort des clients.

La mise en place de ces équipements ne va pas concourir à l'installation d'une douche par exemple.

- * effectuer des économies.

Aujourd'hui les gérants sont contraints de s'approvisionner régulièrement en eau minérale ce qui présente un coût économique et écologique non négligeable.

- * promouvoir l'image d'Autrans comme station durable.

Ces travaux font partie intégrante des objectifs promus par le parc naturel régional du Vercors :

- développement d'une activité qui s'inscrit dans une stratégie de tourisme durable,
- développement d'une image qui prône une promotion Vercors,
- promotion d'un patrimoine culturel, reflet de la qualité de vie d'antan.

IV- Réalisation :

Nature du projet	Historique et avancement	Supports transmis
<p>Il s'agit de travaux visant à promouvoir à la fois le développement durable, les économies d'énergie et le tourisme durable, réalisés à une altitude importante (1522m).</p> <p>C'est un projet entièrement communal puisque le refuge est un bâtiment communal.</p> <p>Les acteurs engagés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la commune d'Autrans : élus et techniciens, - les 2 gardiens du refuge avec lesquels la commune a signé un bail ont été consultés avant le démarrage des travaux. - l'office de tourisme d'Autrans qui fait la promotion du refuge 	<p>Lorsque les travaux ont commencé au mois de mai 2011, de fortes gelées et une chute de neige sont venues perturber le chantier.</p> <p>Les travaux sur ce refuge sont envisagés depuis des années mais n'ont été mis en œuvre qu'en 2011.</p> <p>Les travaux ont commencé dès la fin de la saison d'hiver et la fonte des neiges et ont duré environ un mois.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Photos du refuge des Feneys, -Plans de localisation du refuge, de la commune, de l'ENS de la Molière et de Grenoble -Photos des travaux

V- Investissements :

Coût et financement	Retombées locales	Actions de communication
<p>Montant de l'investissement : 49 000€ TTC</p> <p>La commune n'a pas obtenu de subvention et a donc absorbé la totalité de l'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Image renforcée, à la fois pour le refuge et la commune. Aux toilettes sèches déjà installées, s'ajoute une installation de panneaux photovoltaïques qui permet le traitement UV de l'eau et le fonctionnement de certains appareils électriques. Cette nouvelle installation renforce l'image d'Autrans comme commune et station durable et 	<ul style="list-style-type: none"> - Détail des travaux dans le journal municipal d'Autrans, - Promotion par le biais de l'office de tourisme d'Autrans. - La gardienne du refuge possède un site internet et se charge d'en faire la promotion. <p>Adresse du site internet du gestionnaire de ce refuge. http://www.refugefeneys.free.fr/feneys.htm</p> <p>Site internet de la commune d'Autrans</p>

	<p>écologique. Le refuge, tout en gardant sa dimension authentique, pittoresque et « roots » (fort appréciée des touristes) acquiert plus d'aisance et une autonomie énergétique.</p> <p>-L'installation de cet équipement va permettre à la gardienne du refuge de s'affranchir des limites posées régulièrement par l'ARS (agence régionale de santé) lors des contrôles effectués sur l'eau.</p> <p>-Les travaux sur ce refuge permettront à ce bâtiment d'être plus fonctionnel. La commune signera avec les 2 locataires « été/hiver » un bail de longue durée qui leur confèrera une visibilité à long terme et qui stabilisera l'activité. Cette activité (couchage, bar et petite restauration) est une attraction qui remporte un vif succès auprès des touristes (accès à pied ou en voitures) et il est primordial de la maintenir. En hiver, le refuge accueille des skieurs de fond et en été des randonneurs à pied ou en vélo et des promeneurs (pour dormir et/ou se restaurer).</p>	<p>http://www.autrans.com/</p> <p>Site internet du parc naturel régional du Vercors http://parc-du-vercors.fr/fr_FR/index.php</p>
--	--	---

Contact : Caroline FERRAS, DGS- 04 76 95 32 22 ; c.ferras@autrans.fr